

ANNÉE 1958

Séance du 25 Janvier :

M. BEAUJEAN. — « *Le Président Magnaud.* » Un bref tableau de la vie publique en 1897 permet de bien situer les initiatives généreuses, mais singulièrement contestées, du « Bon Juge ».

A la tête de l'Etat, M. Félix Faure, le pèlerin de Cronstadt ; au gouvernement, M. Méline, mais aussi Hanotaux qui nous rapproche de l'Angleterre et de la Russie ; au Luxembourg, au Palais-Bourbon, où règnent le souriant M. Loubet, le sévère M. Brisson, on écoute volontiers Jules Guesde, Jaurès, Viviani, Sembat, Pelletan, Léon Bourgeois, Clemenceau, Poincaré ; on discute à propos de la reine Ranavalano, du capitaine Dreyfus, du scandale de Panama, de la réforme fiscale... L'incendie du Bazar de la Charité, où succombent Mmes Moreau-Nélaton, de Fère-en-Tardenois, est abondamment commenté.

A Laon, M. Sébline fait la pluie et le beau temps. M. Forfer régit paternellement les maîtres et les écoliers du département, et M. Gaillot esquisse la carte géologique de l'Aisne.

M. Guériot, maire de Château-Thierry, comprime sévèrement les dépenses de la ville. M. Vérette est un laborieux président de la Société historique. Les Causeries populaires, animées par l'Inspecteur Salé, obtiennent partout un accueil chaleureux. « L'Avenir de l'Aisne », dont le directeur politique est le député Emile Morlot, radical-socialiste, antidreyfusard, anticlérical, rompt des lances trois fois par semaine avec « L'Echo Républicain ».

Au Palais de Justice, le Tribunal est présidé depuis 1885 par M. Magnaud, natif de Bergerac, qui fut officier en 1870 et est renommé pour sa sévérité. Pourtant, dès le début de 1898, à la grande stupéfaction de ses compatriotes, il va devenir « le Bon Juge ».

Le 4 mars, une fille-mère coupable d'avoir volé un pain est acquittée alors que le Code prévoyait 15 jours de prison ferme. Le jugement et ses attendus font sensation, sont discutés, blâmés par les uns, approuvés par le plus grand nombre. A la Chambre, on interpelle : le droit à la vie serait-il supérieur au droit de propriété ? La Cour d'Appel confirme la décision du Tribunal correctionnel.

D'autres jugements suivent, aussi surprenants : acquittement d'un vagabond mendiant, d'un enfant incendiaire, condamna-

reçoit des monceaux de lettres de tous les coins du monde. Il est critiqué par une certaine presse, mais, combattif, riposte énergiquement.

Après un bref passage au Parlement, il est nommé Président de Chambre dans la Seine : là, on l'oublie.

M. Chaloin a gardé du Président Magnaud (deuxième manière) le souvenir d'un magistrat honnête, conscientieux, généreux. Personnellement, M. Magnaud favorisa les débuts de Maître Chaloin comme avocat stagiaire, et tous deux ont mis sur pied un projet de réforme pratique de la loi sur les accidents de travail qui a été voté plus tard par le Parlement.

Séance du 29 Mars :

M. DERUELLE : « *La Fontaine et la duchesse de Bouillon.* »

Quand Jean de La Fontaine revint d'un séjour en Limousin après la disgrâce de son protecteur Fouquet, il prit possession de sa charge de Maître des Eaux et Forêts laissée vacante après la mort de son père en 1658. Le duc de Bouillon, seigneur de Château-Thierry, était parti en guerre contre les Hongrois. L'arrivée du poète survenait à point pour meubler la solitude de la duchesse Marie-Anne, une nièce de Mazarin, qui s'ennuyait à mourir dans son château.

La Fontaine trouva en elle une protectrice dévouée, et, en partie, l'inspiratrice de ses fables et de ses contes. Cette amitié s'affirma durant plus de trente années.

Tandis que la duchesse va se fixer à Paris, en son hôtel de la rue Neuve des Petits-Champs, La Fontaine, qui a dû céder au duc de Bouillon sa charge des Eaux et Forêts, vient s'installer dans l'appartement de l'oncle Jannard. Marie-Anne lui ouvre son salon, un des plus brillants de la capitale, où l'on rencontre les noms les plus illustres de l'élegance et des lettres. « Elle y préside, spirituelle, artiste, passionnée — à l'Italienne — pour les belles choses, mais surtout curieuse, capricieuse, volitive. »

Notre Bonhomme s'y trouve chez lui, aime s'asseoir parmi une petite « ménagerie en liberté » de chiens, de chattes ; une petite guenon joue aux pieds de sa maîtresse ; une perruche se dresse sur son perchoir.

Mais cette vie oisive de salons, de flâneries le long des quais engloutit bien vite le capital avec les revenus provenant de la liquidation de sa charge. La bonne duchesse vient à son secours : elle lui obtient, chez la duchesse douairière d'Orléans, au Palais du Luxembourg, une place de gentilhomme servant. La Fontaine est désormais assuré de revenus réguliers, et ravi d'avoir un titre, le titre modeste d'écuyer, qui lui permet de

titre exact sous lequel la priere Anne de la Bretonnière s'est attachée à rassembler et, le cas échéant, à concilier avec l'esprit des temps modernes les traditions de la maison.

Il s'ouvre sur un chapitre qui s'intitule « De la fin principale de notre Institut » et qui se propose de mettre l'accent sur « ce qui distingue les Augustines des autres Ordres. » Plus que toute autre Religieuse, une Augustine est « une hostie vivante » ; plus que toute autre, elle doit être animée d'une intarissable charité, et le Ciel ne peut s'ouvrir pour elle que si elle a réellement servi les pauvres « avec zèle, respect et douceur pour l'amour de Jésus-Christ ».

Partant de là, il étudie successivement et dans l'extrême détail le recrutement et la formation des novices, le caractère particulier que revêtent pour une hospitalière les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, les obligations proprement religieuses, l'emploi du temps journalier, la discipline, les soins aux malades, la répartition des fonctions et les devoirs respectifs qu'elles comportent.

Il se termine par une « Exhortation aux Religieuses de cette maison de garder fidèlement les présentes Constitutions » : conclusion d'une élévation de pensée et d'une fermeté d'expression vraiment remarquables, qui serait à citer tout entière.

Ce Livre des Constitutions demeure dans toutes ses parties fort éloigné de la sécheresse d'une Règle. Il abonde en notations de la psychologie la plus pénétrante ; jusque dans l'exposé des impératifs de doctrine et de discipline, il s'attache à ne point perdre de vue le plan humain, avec ses contingences et ses inévitables faiblesses ; surtout, il s'évertue à persuader plutôt qu'à contraindre. Ajoutons qu'il porte avec lui la clarté et qu'il use d'une langue à la fois châtiée et savoureuse. A tant de titres, il mériterait de compter parmi les œuvres marquantes d'un temps qui excella dans les travaux de spiritualité.

M. CHALOIN : « *Souvenirs sur le Président Magnaud.* » M. Chaloin, qui a connu M. Magnaud comme Président du Tribunal, donne ses impressions sur celui qui avait acquis, sous le nom de « Bon Juge », une célébrité mondiale.

A son arrivée à Château-Thierry, M. Magnaud s'était montré un magistrat très autoritaire, très sévère envers tout le monde, officiers ministériels et plaideurs. A cette époque, il ne paraissait guère accessible à la pitié.

Puis brusquement — à la suite de quelles circonstances ? — il acquitta une fille qui avait volé un pain sous l'empire de la faim. Dès lors il devient le pitoyable défenseur des humbles, des filles-mères, des déshérités de la vie. Ses jugements sont propagés par la presse française et étrangère. Il devient célèbre,

reçoit des monceaux de lettres de tous les coins du monde. Il est critiqué par une certaine presse, mais, combattif, riposte énergiquement.

Après un bref passage au Parlement, il est nommé Président de Chambre dans la Seine : là, on l'oublie.

M. Chaloin a gardé du Président Magnaud (deuxième manière) le souvenir d'un magistrat honnête, conscientieux, généreux. Personnellement, M. Magnaud favorisa les débuts de Maître Chaloin comme avocat stagiaire, et tous deux ont mis sur pied un projet de réforme pratique de la loi sur les accidents de travail qui a été voté plus tard par le Parlement.

Séance du 29 Mars :

M. DERUELLE : « *La Fontaine et la duchesse de Bouillon.* »

Quand Jean de La Fontaine revint d'un séjour en Limousin après la disgrâce de son protecteur Fouquet, il prit possession de sa charge de Maître des Eaux et Forêts laissée vacante après la mort de son père en 1658. Le duc de Bouillon, seigneur de Château-Thierry, était parti en guerre contre les Hongrois. L'arrivée du poète survenait à point pour meubler la solitude de la duchesse Marie-Anne, une nièce de Mazarin, qui s'ennuyait à mourir dans son château.

La Fontaine trouva en elle une protectrice dévouée, et, en partie, l'inspiratrice de ses fables et de ses contes. Cette amitié s'affirma durant plus de trente années.

Tandis que la duchesse va se fixer à Paris, en son hôtel de la rue Neuve des Petits-Champs, La Fontaine, qui a dû céder au duc de Bouillon sa charge des Eaux et Forêts, vient s'installer dans l'appartement de l'oncle Jannard. Marie-Anne lui ouvre son salon, un des plus brillants de la capitale, où l'on rencontre les noms les plus illustres de l'élegance et des lettres. « Elle y préside, spirituelle, artiste, passionnée — à l'Italienne — pour les belles choses, mais surtout curieuse, capricieuse, volitive. »

Notre Bonhomme s'y trouve chez lui, aime s'asseoir parmi une petite « ménagerie en liberté » de chiens, de chattes ; une petite guenon joue aux pieds de sa maîtresse ; une perruche se dresse sur son perchoir.

Mais cette vie oisive de salons, de flâneries le long des quais engloutit bien vite le capital avec les revenus provenant de la liquidation de sa charge. La bonne duchesse vient à son secours : elle lui obtient, chez la duchesse douairière d'Orléans, au Palais du Luxembourg, une place de gentilhomme servant. La Fontaine est désormais assuré de revenus réguliers, et ravi d'avoir un titre, le titre modeste d'écuyer, qui lui permet de

côtoyer les grands, fort aise des heures de liberté que lui laissent ses occupations. C'est à cette époque que se forme le célèbre cénacle Boileau-Racine-Molière-La Fontaine.

La « Vieille Madame » meurt en 1672 ; La Fontaine est une nouvelle fois sans emploi. Pourtant les Fables ont paru et connaissent un succès triomphal. Le Roi, sur les instances du duc de Bouillon, se fait présenter le fabuliste, l'invite à sa table et le gratifie d'un don de mille pistoles ; l'obole est opportune, mais ne suffit pas à assurer l'avenir.

Heureusement, une amie de la duchesse, Madame de la Sablière, recueille le fabuliste chez elle, lui assurant le toit et le couvert. Marie-Anne ne l'abandonne pas pour autant ; elle l'introduit dans les salons des ducs de Vendôme, ses propres neveux, milieux brillants où le goût des belles choses et des plaisirs de toutes sortes ne le cède qu'à celui de la bonne table et aux fastes du décor.

Dans sa passion de plaisirs, Marie-Anne se montre fort imprudente, et sa conduite très osée la conduit en prison. Elle en sort d'ailleurs peu de temps après et regagne bien vite la confiance de son époux.

Elle est à nouveau compromise dans l'Affaire des Poisons. Une lettre de cachet lui enjoint de se tenir éloignée de la capitale, tout d'abord dans ses terres de Navarre, puis à Château-Thierry. La Fontaine, toujours fidèle, s'empresse de venir l'y rejoindre et partage ses heures d'infortune.

A partir de 1689 cependant nos deux amis se séparent à tout jamais ; leurs destinées prennent des directions toutes différentes : la duchesse, après avoir dû vivre en Angleterre et en Italie, mûrie par l'âge et l'expérience, revient en France où elle mènera jusqu'à sa mort, en 1714, une existence désormais sans orage ; La Fontaine, après avoir été enfin reçu à l'Académie, termine ses jours chez ses amis d'Hervard, en 1694.

Il est rare que deux tempéraments se soient si heureusement complétés : la nature de Marie-Anne, toute de fantaisie, de frivolité, de caprice, ignorant mesure et tradition, s'alliait utilement à l'indolence, à la bohème du Bonhomme. La duchesse aura été l'Egérie du poète, comme le cadre d'un tableau dont il tissera la toile de fond de ses contes et de ses fables. L'ensemble a formé un chef-d'œuvre dont nous goûtons tout à la fois la forme et le charme, la fantaisie et le rire.

M. CHALOIN : « *A travers le passé.* » M. Chaloin commente quelques documents extraits des archives de la Société relatifs au prix des grains en 1791, au budget de notre cité en 1868.

Il communique des gravures de Château-Thierry parues dans le Magasin Illustré de 1868, une belle reproduction d'un tableau de Corot (qui a fait de nombreux séjours dans notre ville) représentant le pont de la Marne vu du « baignage », sept

projets pour l'Hôtel de Ville qui remplacera en 1893 l'ancienne Maison commune appelée « Maison du Riche Juif », une notice sur un prestidigitateur célèbre, Gilbert, né à Château-Thierry, des cartes postales sur la crue de la Marne en 1901 et en 1910.

Séance du 26 Avril :

M. HARDY : « *Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry : l'extension et l'enrichissement de l'Hôtel-Dieu sous le priorat d'Anne de la Bretonnière.* » Le priorat de Madame de la Bretonnière ne s'est pas signalé seulement par une entreprise résolue de réorganisation intérieure : ce fut un temps singulièrement fécond en réalisations d'ordre matériel, et le mérite en revient surtout à l'oncle et la tante de la Prieure, M. et Mme de Stoppa, qui, non contents de combler leur nièce de riches présents, se sont proposés la transformation et l'enrichissement de l'hôpital dont elle a la charge.

Des achats de terrains dans la rue du Château et la Cour Gallet, ainsi que la cession par le Roi d'un terrain en bordure des remparts, permettent de construire une nouvelle chapelle — celle qui existe actuellement, — et de grouper des bâtiments confortables autour d'un vaste jardin. En même temps, les biens dont le revenu devait assurer le fonctionnement de l'Hôtel-Dieu sont restaurés et accrus, notamment par l'acquisition de la terre et seigneurie de Beaulne-en-Brie et de la ferme de la Goneterie, ainsi que par l'annexion de la plupart des anciennes maladreries de la région. La maison est d'année en année pourvue de meubles et d'œuvres d'art, le nombre des lits est augmenté, et les malades, tout autant que les Religieuses, font l'objet d'attentions constantes. Gestes bienfaisants qui, en plus de leur mérite propre, durent avoir une valeur d'exemple, car jamais les donations, provenant de particuliers, ne furent aussi importantes qu'au cours de cette période.

A la mort de Mme de Stoppa, son mari entreprit de flanquer l'église de l'Hôtel-Dieu d'une chapelle qui, selon leur vœu commun, devait être réservée à la sépulture des époux Stoppa et de leur nièce. Cette chapelle, coiffée d'un dôme, garnie de boiseries fort délicates et fermée d'une somptueuse grille en fer forgé et doré, a gardé sa forme première. Quand M. de Stoppa, en 1701, fut à son tour décédé, Mme de la Bretonnière fit édifier, contre le mur de gauche de cette chapelle, un mausolée de marbre noir et gris, en forme de sarcophage, surmonté d'une pyramide au sommet de laquelle est placée une urne funéraire ; au pied de cette pyramide se dressent deux statues de marbre blanc qui symbolisent la Foi et la Charité et qui sont dues au sculpteur Girardin.

Quand elle perdit son oncle, Mme de la Bretonnière avait 56 ans. Le temps des largesses était passé, l'Hôtel-Dieu ne

pouvait plus guère compter que sur ses propres ressources et, dans les dernières années du règne de Louis XIV, il lui fallut faire face à des situations de plus en plus difficiles.

C'était le temps de la Guerre de Succession d'Espagne, féconde en désastres. La frontière du Nord avait cédé sous la pression des Coalisés. Les troupes françaises, affamées, démolalisées, tenaient en inquiétude l'arrière-pays. Pour comble, d'autres calamités s'abattaient sur Château-Thierry et sa région : débordements de la Marne, orages d'une violence exceptionnelle, mauvaises récoltes. Par-dessus tout, l'hiver de 1709, d'une rigueur sans exemple, réduisit la France entière à la famine, et l'Hôtel-Dieu ne cessa d'être assiégié par les mendiants et les malades. Sans doute n'est-ce pas un hasard si le nécrologue du Prieuré de Saint-Jean fut en ce dur moment si chargé : de 1695 à 1711, huit Religieuses de chœur succombèrent à la tâche.

C'est alors que le caractère de Mme de la Bretonnière apparaît dans toute sa noblesse. Elle s'affronte à l'adversité avec autant de simplicité qu'elle avait gouverné la maison en des jours fortunés. Elle tend notamment toutes ses forces à résoudre d'ardus problèmes de ravitaillement : en 1709, par exemple, elle échange toute sa vaisselle d'argent contre une fourniture de blé. Mais tant d'épreuves l'ont épuisée : elle meurt le 26 octobre 1714, l'âge de 68 ans.

Bien des éléments nous manquent pour tracer d'elle un portrait qui soit assuré de quelque précision, car si elle a beaucoup agi, elle s'est résolument effacée derrière ses actions ; mais ce qui reste certain, c'est qu'avec elle on se trouve en présence d'une personnalité de rare qualité.

M. CHALOIN : « *A travers le passé.* » Une des principales préoccupations de nos « Anciens » était la recherche archéologique, et chacun d'apporter des objets anciens curieux : pierres taillées, médailles, bronzes. Actuellement, les documents archéologiques sont devenus rares. Malgré tout, deux de nos collègues, MM. Fagot et Chevallier, font encore des découvertes intéressantes au point de vue préhistorique. M. Chaloin souhaite qu'ils nous tiennent au courant, de temps à autre, de leurs difficiles travaux.

Contrairement à certaines opinions, l'Histoire de Château-Thierry, de l'abbé Poquet n'est pas un plagiat de son prédécesseur l'abbé Hébert. Il s'en est inspiré, mais a fait, sur certains points, œuvre personnelle.

C'est en 1869 que l'achat de la Maison Jean de La Fontaine a été décidé par MM. Barbey et Mayeux pour en faire, par la suite, don à la Ville.

25-26 Mai : Epaux-Bézu : Exposition « La Protection de la Nature ».

Il était intéressant de présenter en milieu rural une synthèse des efforts qui tendent à préserver la nature sous ses formes, minérale, végétale et animale. Pour leur 4^e exposition, les « Amis des Arts » à Epaux ont fait appel à l'U.N.E.S.C.O. (dont la section « Conservation de la nature » est très active), à la Ligue de Protection des Oiseaux, à la Fédération Nationale de la chasse, aux grandes écoles agronomiques, aux Eaux et Forêts, aux responsables de l'apiculture, de la mycologie. Des maquettes, des dessins, des dioramas montraient d'une façon toute pédagogique les dangers qui résultent de l'imprévoyance ou du despotisme de l'homme.

25 Mai : Jaulgonne : Exposition « La Forêt ».

Le Syndicat d'Initiative « Les Amis de Jaulgonne », que préside M. Georges Hardy, a donné, le 25 mai 1958, son Exposition annuelle, consacrée cette fois à « la Forêt ». Citons, parmi les principales rubriques de cette présentation remarquablement vivante : la flore de la forêt (les arbres, les fleurs du sous-bois, les champignons), la faune de la forêt (notamment le buisson d'oiseaux), la chasse, l'exploitation et la protection de la forêt, les métiers du bois. En annexes, reconstitution d'une partie de forêt, due au Service des Eaux et Forêts, et reconstitution d'une galerie de mine, par l'entreprise forestière Demont.

29 Mai : XV^e Exposition annuelle de Peinture Régionale.

Comme chaque année, cette Exposition s'est tenue dans une des salles de la Maison Jean de La Fontaine, du 29 mai au 22 juin.

Le Vernissage a eu lieu le 29 mai, au milieu d'une très nombreuse et brillante assistance.

Une quarantaine d'artistes avaient répondu à l'appel de la Société, et leurs envois dépassaient la centaine.

Les œuvres, d'une belle tenue artistique dont la qualité d'ensemble s'élève chaque année intéressèrent vivement les nombreux visiteurs et amateurs d'art.

Séance du 31 Mai :

M. HARDY : « *Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry : un temps de stabilité, le XVIII^e siècle.* » Après les luttes héroïques soutenues par les Augustines au cours des siècles et le grand effort d'expansion qui marque le priorat de Mme de la Bretonnière, le XVIII^e siècle apparaît comme une période de calme et de développement régulier, sans faits réellement saillants.

Ce n'est pas qu'il ne surgisse encore par moments certaines menaces d'empietement ; mais sur les points essentiels du statut de l'Hôtel-Dieu, la cause est jugée, et le demandeur est impuissant à invoquer des précédents ou des textes qui autoriseraient le renouvellement de ses prétentions. C'est ainsi que le duc de Bouillon ayant, à la mort d'Anne de la Bretonnière, revendiqué une fois de plus le droit d'attribuer le prieuré à une Religieuse de son choix, se voit débouté par un arrêt du Conseil.

Le relâchement dont souffrent alors d'autres institutions monastiques épargne manifestement l'Hôtel-Dieu : les règles sont exactement observées, les biens des pauvres sont gérés dans un esprit de stricte économie, et tout indique que nulle atteinte n'est portée à ce que le langage du temps appelle « la sûreté des vocations ».

Il n'est pas moins établi que les Augustines sont restées à l'écart des troubles suscités par la Bulle Unigenitus. Attitude de réserve qui n'est pas sans mérite, puisque sur trois évêques qui ont occupé le siège de Soissons dans le cours du siècle, deux étaient nettement constitutionnaires et le troisième porté au jansénisme.

Dans cet îlot de paix qui contraste avec l'effervescence générale du Royaume, l'existence se déroule sans autres événements que des améliorations apportées à l'installation matérielle ou l'organisation de fêtes religieuses destinées à soutenir la ferveur. Quand, au début de la Révolution, des administrateurs, non suspects d'indulgence, prendront en mains la direction de l'Hôtel-Dieu, ils ne feront aucune difficulté de reconnaître que la maison n'a rien perdu de son activité ni de ses traditions de bonne tenue.

Séance du 28 Juin :

M. BONNOURE : « *Jean Huss, précurseur de la Réforme.* » Le mouvement hussite offre une physionomie complexe : c'est un des nombreux efforts entrepris dans la seconde moitié du Moyen-Age pour réformer l'Eglise, c'est-à-dire pour l'arracher aux abus et aux scandales qui la discrédaient et pour la ramener à la simplicité de la Chrétienté primitive. Mais l'originalité du mouvement hussite, c'est qu'il est inséparable aussi de la naissance et de l'essor de la conscience nationale du peuple tchèque. Enfin il est contemporain d'un bouleversement social qui a secoué le royaume de Bohême jusque dans ses fondations.

Le 14^e siècle, dominé par la forte personnalité de l'empereur Charles IV, roi de Bohême, avait été signalé pour le pays tchèque par un essor et une prospérité remarquables. Prague devenait la ville la plus considérable du Saint-Empire. L'Eglise

avait acquis des domaines immenses ; elle possédait le tiers des biens-fonds du royaume, et les meilleurs. Mais sa richesse avait entraîné le luxe et la dépravation du Clergé. Les marchands allemands prenaient de plus en plus d'importance ; l'aristocratie et même la Cour se germanisaient.

Mais les docteurs tchèques de la récente Université (1348) prirent la tête du mouvement réformateur et national. Ils gagnèrent à leurs vues le petit peuple des villes, les paysans, serfs plus misérables d'année en année, enfin la petite noblesse, besogneuse elle aussi, avide de se jeter sur les biens d'Eglise, et même une partie de la haute Noblesse et du clergé. A la mort de Venceslas IV, fils de Charles, il suffira que le trône passe à son frère, l'empereur Sigismond, hostile aux Tchèques et aux réformateurs, pour que le feu prenne aux poudres et qu'un quart de siècle durant, la Bohême soit livrée à la guerre civile et à la guerre étrangère.

Cette époque, à la fois glorieuse et tragique pour la nation tchèque, est dominée par la personne de Jean Huss. Issu d'une famille de pauvres paysans de la Bohême du sud, d'un pays montagneux, peu fertile et sévère, il fait d'excellentes études et devient professeur à la Faculté des Arts (c'est-à-dire des Lettres) et même en 1402, recteur de l'Université de Prague ; il n'avait alors que 32 ou 33 ans. Plus tard il sera confesseur de la reine Sophie, et prêchera la parole de Dieu pendant dix ans dans la chapelle de Bethléem, au cœur de la Vieille Ville de Prague. En 1412, il ose s'élever contre le trafic des Indulgences, que le Pape faisait vendre à travers la Chrétienté. L'interdit jeté sur Prague, il doit quitter la capitale et parcourt la campagne en prêchant les paysans. Invité à comparaître devant le Concile universel de Constance, il s'y rend, muni du sauf-conduit impérial (novembre 1414). Mais il est perfidement arrêté ; traduit devant le Concile, il refuse de se rétracter et pérît sur le bûcher, le 6 juillet 1415.

Jean Huss n'était pas un théologien ; il n'est pas l'auteur d'une interprétation nouvelle du dogme : il est davantage un moraliste. Il a été surtout un prédicateur puissant, grand orateur, aussi bien en latin qu'en tchèque, affirmant qu'il fallait parler aux fidèles leur langue maternelle : il a posé les premières bases de l'orthographe tchèque, et la langue de ses sermons et de ses lettres, assez peu différente de l'actuelle, est devenue une langue littéraire et classique ; il a, le premier, voulu que les fidèles chantassent dans la langue maternelle à l'église et composé les premiers chorals.

Mais Jean Huss a fait davantage encore : il a proclamé, le premier depuis les Anciens, que l'honneur de l'homme consiste à suivre la loi de sa conscience et à ne confesser pour vrai que ce qu'il tient pour vrai dans son for intérieur. Sa vie et son supplice ont été l'exaltation de la sincérité, c'est-à-dire de la

vérité. Par là il s'est montré plus grand que ses ennemis, il a triomphé d'eux ; il se range au nombre des plus hauts caractères et des plus grands esprits de l'Humanité.

Une rue de Condé-en-Brie porte le nom de « Rue Jean Huss ». Fut-ce un hommage du Prince de Condé au grand réformateur ?

29 Juin : Exposition : Le Trésor de l'Hôtel-Dieu.

De juin à octobre 1958, le Musée Jean de La Fontaine a montré au public un ensemble peu connu de mobilier, peintures, broderies, céramique des XVII^e et XVIII^e siècles, vestiges de la splendeur passée de l'Ancien Prieuré Royal Hospitalier de Saint-Jean-Baptiste à Château-Thierry.

L'Exposition a rencontré un accueil très favorable.

La Conservatrice, Mlle Prieur, a été très chaudement félicitée.

27 Juillet : Excursion en Vieille « France ».

La plus ancienne « France » est cette plaine limitée à l'Ouest et au Nord par les forêts de Montmorency et de Chantilly, à l'Est par la butte de Dammartin.

En face de son château d'Ermenonville, quel délicieux parc à l'anglaise fit tracer, dès 1766, le doux philosophe marquis de Girardon ! On comprend que J.-J. Rousseau y soit venuachever son existence tourmentée et ait désiré reposer dans l'île des Peupliers.

L'Abbaye de Châalis n'a conservé, du vaste monastère cistercien que fréquentèrent volontiers Saint Louis et Charles le Sage, que l'église en ruines et une chapelle joliment restaurée. Le château, du XVIII^e siècle, a été transformé en un très curieux musée par les soins de Mme André, née Jacquemart.

A Senlis, ancienne ville romaine, séjour préféré des premiers rois, de Clovis à Hugues Capet, on rencontre tous les styles, du gallo-romain à la Renaissance : les arènes, le château royal, la cathédrale, l'ancien évêché, l'hôtel de Vermandois, les églises Saint-Pierre, Saint-Frambourg. C'est une station unique pour le touriste et l'archéologue.

Chantilly, demeure princière construite par Anne de Montmorency au début du XVI^e siècle, fut habitée par le Grand Condé qui fit dessiner par Le Nôtre les jardins et les pièces d'eau. Le duc d'Aumale fit relever le château alors délabré et y installa un très riche musée qu'il légua à l'Institut. Chantilly, dans le cadre de son parc et de sa forêt, constitue un ensemble incomparable.

M. Chaloin rappelle les liens qui l'unissent à notre région : construction des arcades du château de Fère-en-Tardenois par Anne de Montmorency, présence de La Fontaine protégé de Condé, souvenir de M. Poisson, bienfaiteur de notre Société, dont le père était un intime de la famille d'Orléans.

Séance du 20 Septembre :

M. BOURGEOIS : « *La défense de la Langue française.* » I.
— De même qu'un grand parc amoureusement aménagé par l'homme est l'objet de mille attaques et présente des plaies sans nombre, la Langue française subit les violences de l'homme et présente, elle aussi, trop souvent, un visage mutilé. Le mal est profond, les ennemis viennent de tous côtés.

Le français a été « inventé » par le peuple durant les siècles où l'élite usait du latin. Lorsque l'élite cultivée s'est mise à employer cette langue brute, elle l'a perfectionnée et en a fait un instrument précis, logique, propre à rendre toutes les nuances de la pensée. Mais, de nos jours, le génie populaire, épuisé par le drainage scolaire des intelligences, a pratiquement disparu. La culture s'est différenciée et le goût avec elle. L'ignorance *relative* augmente chaque jour. Beaucoup de demi-savants, qui ignorent l'analyse grammaticale et la syntaxe, multiplient dans leur langage les tours vicieux. Peu à peu, le beau parc se détériore. Il convient d'intervenir pendant qu'il n'est peut-être pas trop tard.

Séance du 25 Octobre :

M. HARDY. « *Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry dans la tourmente révolutionnaire.* » La première nouveauté révolutionnaire qui atteint les Augustines dans leur autonomie est le décret des 23 et 28 octobre 1790, portant obligation de rendre annuellement leurs comptes au Conseil général de la Commune. Elles s'y soumettent de bonne grâce et déclarent que leur plus cher désir est de mériter la confiance et l'estime des officiers municipaux et des administrateurs.

Elles ne s'insurgent qu'à partir du moment où la Révolution menace d'empêtrer sur le spirituel. C'est ainsi qu'en 1791 elles refusent de prêter serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé : serment que certains « magistrats » de la ville voulaient leur imposer et qui, d'ailleurs, n'était pas exigé des hospitalières par le décret du 27 novembre 1790. Vers le même temps, c'est avec une égale fermeté qu'elles se refusent à reconnaître l'autorité de l'Evêque assermenté, M. de Marolles, successeur de M. de Bourdeilles qui avait été chassé de son siège.

Les autorités municipales s'efforcent de les amener à plus de souplesse, sans toutefois leur rendre la vie difficile. Mais, dans la ville, des esprits échauffés manifestaient une hostilité croissante à l'encontre de ces Religieuses qui s'obstinaient dans leur opposition. Des injures ils passèrent bientôt aux violences. Le 14 juillet 1792, des gardes nationaux, après un repas patriotique qui les avait remplis d'entrain, se rendent à l'Hôtel-Dieu et y font beaucoup de bruit, mais ce n'était rien encore. Le 26 août

suivant, une foule d'émeutiers force les portes de l'Hôtel-Dieu et saccage la maison, cependant que la Supérieure, Mme de la Garde, et ses Sœurs, comme indifférentes au tumulte, chantent Vêpres dans la chapelle : tant de force d'âme finit par faire impression sur les plus excités qui, de guerre lasse, se retirent à la fin de l'après-midi.

L'alerte avait été chaude, sans toutefois qu'aucune des Augustines n'ait été gravement molestée. Mais peu de jours après, au lendemain des massacres de septembre, une horde de septembreiseurs s'abattit sur la ville de Meaux, et le passage d'une autre par Château-Thierry était prévu pour le 6 septembre. C'est assurément pour éviter aux Augustines d'être les premières victimes de ce mouvement que, dans la soirée du 5 septembre, les officiers municipaux se rendirent à l'Hôtel-Dieu et, après une nouvelle démarche, aussi vaine que les précédentes, pour obtenir la prestation du serment, décidèrent de faire sortir les Religieuses de l'Hôtel-Dieu et de les diriger sur Soissons.

Dans leur exil de Soissons, les Augustines, qui ne portaient plus l'habit religieux, continuèrent à vivre groupées. Elles demandèrent au Directoire du département le traitement de compensation prévu par la loi. Mais l'octroi de ce traitement était subordonné à l'apurement des comptes qu'elles avaient rendus à l'administration du district de Château-Thierry, et le district de Château-Thierry mit tant de ténacité à retarder indéfiniment cette opération que neuf ans se passèrent sans que les Augustines eussent obtenu la réparation pécuniaire formellement prescrite par la législation.

Sans doute trouvèrent-elles, à Château-Thierry comme à Soissons, des amitiés qui ne les laissèrent pas sans secours, mais le plus clair de leur subsistance, elles le durent à des travaux de couture et notamment à la confection de guêtres pour les soldats. La plupart d'entre elles étaient d'un âge ou d'un état de santé qui ne leur permettait guère les longs efforts. Deux d'entre elles, respectivement âgées de 72 et 74 ans, moururent à Soissons. De toutes les épreuves subies par les Augustines au cours de leur longue histoire, cet « exode » fut à la fois le plus douloureux et le plus courageusement supporté.

Capitaine TISON : « *La jeunesse de l'Impératrice Joséphine.* »

A la Martinique, le capitaine Tison a pu évoquer le souvenir de l'Impératrice aux lieux mêmes où elle vécut ses premières années et son adolescence.

C'est dans le petit village des « Trois Ilets », au fond de la baie de Fort-Royal, que naquit, le 26 juin 1763, celle qui devait devenir la souveraine des Français. Joséphine était de souche bien française puisque ses grands-parents paternels, les Tascher de la Pagerie, étaient originaires des environs d'Orléans, et que ses grands-parents maternels, les Verger de Sanois, venaient d'Annet-sur-Marne, à 7 kilomètres de Lagny, et étaient seigneurs de Sanois, près d'Argenteuil.

Il serait faux d'imaginer que la vie des colons à la Martinique, en ce milieu du XVIII^e siècle, était une vie de luxe et de farniente. A lui seul, le voyage pour les Iles était toute une expédition. L'Ile elle-même, avec ses volcans, ses tremblements de terre, ses cyclones, constituait une constante menace. L'existence des blancs était en outre souvent troublée par les révoltes des nègres esclaves, les attaques des Caraïbes, des Anglais, la crainte des serpents, des fourmis rouges, par la chaleur tropicale.

L'enfant était née sur l'habitation surnommée « Petite Guinée » à cause du nombre considérable des noirs qui y cultivaient la canne à sucre, le café, le cacao, le coton. Elle vécut là choyée, heureuse, malgré le terrible ouragan qui, le 13 août 1766, faillit ruiner sa famille.

Le 23 octobre 1777, elle est — un peu par hasard — demandée en mariage par le beau vicomte Alexandre de Beauharnais, fils d'un ancien gouverneur de la Martinique. Joyeuse à la pensée de venir en France, Joséphine — Yévette — accepte, s'embarque. Le mariage est célébré le 13 décembre 1778 à Noisy-le-Sec.

Mariage sans amour, mariage malheureux. Deux enfants naissent cependant : Eugène, le futur Vice-Roi d'Italie, et Hortense, qui épousera un frère de Napoléon et sera la mère de Napoléon III. Volage, Alexandre délaisse sa jeune femme. En 1788, Joséphine revient sur son île natale, y retrouve le bonheur de vivre. C'est alors, croit-on, qu'une vieille nègresse un peu sorcière lui prédit qu'elle sera « plus que reine ».

1790 : les idées révolutionnaires pénètrent à la Martinique. La troupe et les noirs se révoltent contre les colons. Prise de panique, la vicomtesse s'embarque sur une frégate, emmenant ses enfants, accoste à Toulon et rejoint son mari. Celui-ci, devenu Président de la Constituante, puis adjudant-général de l'Armée du Nord, général en chef de l'Armée du Rhin, finit par être emprisonné sous la Terreur et exécuté. Son épouse, qui a failli partager son sort, est sauvée par le 9 Thermidor.

Elle est bientôt entourée de nombreux adorateurs, dont le « Chat botté », le général Bonaparte qui l'épouse et en fera une Impératrice, « plus que Reine ». Les habitants de l'Ile sont bouleversés par cette extraordinaire fortune, sauf sa mère, admirable de simplicité et de dignité, et qui mourra à la « Petite Guinée » le 2 juin 1807.

Quant à Joséphine, après avoir été une délicieuse souveraine, mais une épouse incapable de donner un fils à l'Empereur, elle est répudiée, se retire à la Malmaison, toujours aimée de Napoléon, semble-t-il, et meurt en 1814, entourée de ses enfants, de ses petits-enfants, pensant à la fois à l'Ile d'Elbe, où l'Aigle est terrassé, et aux Trois Ilets, où elle était si heureuse.

11 Novembre : Exposition du Souvenir 14-18. Les Amis des Arts : Epaux-Bézu.

De très nombreux visiteurs ont tenu à célébrer le 40^e anniversaire de l'Armistice de 1918 en parcourant l'exposition que

les Amis des Arts avaient organisée à cette occasion. Il y avait là, en documents, images, photographies, armes et souvenirs touchants des quatre longues années, toute l'histoire de la Grande Guerre. Aussi, les Anciens Combattants de la région n'ont pas manqué le rendez-vous et cette exposition a atteint son but : Aviver le souvenir, inciter les jeunes à œuvrer pour une Paix durable.

Séance du 29 Novembre :

M. HARDY : « *Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry au temps du Consulat et de l'Empire.* » C'est un signe des temps que, dès le remplacement du Directoire par le Consulat, les Augustines reprennent confiance dans l'autorité gouvernementale et se persuadent que leur voix sera désormais entendue. Elles trouvent un sûr appui dans le préfet du moment, M. Dauchy, ancien Constituant, et, malgré le mauvais vouloir du sous-préfet de Château-Thierry, M. Courvoisier, obtiennent enfin non seulement la réparation pécuniaire qui leur était due, mais leur retour à l'Hôtel-Dieu. Le 16 avril 1801, trois voitures amènèrent de Soissons Mme de la Garde et dix de ses Religieuses.

Pourtant, si le cadre était resté le même, l'atmosphère avait sensiblement changé et la politique antireligieuse de la Révolution laissait, là comme ailleurs, des traces profondes. Le sous-préfet Courvoisier, en particulier, ne désarmait pas, et il était suivi par la plupart des membres de la Commission des hospices. Il est vrai que, par contre, le maire de Château-Thierry, M. Houdet, ancien Constituant et ami personnel du préfet, se déclarait fervent partisan des Augustines et les protégeait en toute occasion. Mais le préfet Dauchy ayant été appelé à un autre poste, le sous-préfet reprit l'avantage, au point d'obtenir, sous de faux prétextes, la destitution de M. Houdet.

Au surplus, ce n'était pas seulement la passion révolutionnaire qui l'animait. Logé avec ses services dans un immeuble en location, il avait rêvé de s'installer dans les locaux de l'Hôtel-Dieu et de refouler les Augustines à l'hôpital de la Charité. De là un projet de réunion des deux hôpitaux, qu'il présentait comme avantageux aux deux établissements, et tout un plan de réaménagement administratif, propre à dissimuler ses vues égoïstes.

Peu s'en fallut qu'il n'aboutît. Tout moyen lui était bon : il fit lancer dans la ville une sorte de référendum, qui sembla lui donner raison, puis essaya d'un coup de force, en ordonnant de sa propre autorité le transfert d'une vingtaine de lits de l'Hôtel-Dieu à la Charité. Mais il comptait sans M. Houdet qui, tout exclu qu'il fût des fonctions publiques, refusait de s'avouer vaincu, rédigea des mémoires d'une évidente solidité pour le maintien de l'Hôtel-Dieu dans ses locaux, mit dans le jeu des

Augustines de hautes personnalités parisiennes et en particulier la mère de l'Empereur, « protectrice » des établissements hospitaliers, et ce fut lui qui, en fin de compte, l'emporta.

Les tragiques événements qui marquèrent la fin de l'Empire allaient d'autre part démontrer, s'il en était besoin, que le dévouement des Augustines restait égal à lui-même et méritait ces égards. En 1814, Château-Thierry et sa région se trouvent au cœur de la bataille. Les armées les plus diverses traversent la ville, la disette sévit. Comme toujours en pareille circonstance, l'Hôtel-Dieu sert de refuge à tous les malheureux, la maison s'empile de soldats malades ou blessés, et la Prieure, Mme Robert, dite de Sainte-Adélaïde, fait l'admiration de tous par son courage et sa présence d'esprit.

M. CHALOIN : « *L'activité de la Société pendant la guerre de 1870-71.* » La Société a tenu huit séances, soit quatre pour chaque année de guerre, et cela dans des conditions particulièrement difficiles puisque la Maison de Jean de La Fontaine, qui avait servi d'ambulance en 1870, fut occupée par de nombreux soldats allemands en 1871.

Malgré tout, nos collègues ont fourni plusieurs travaux fort intéressants, notamment sur un règlement de police de 1616 qui sera analysé dans une prochaine séance.

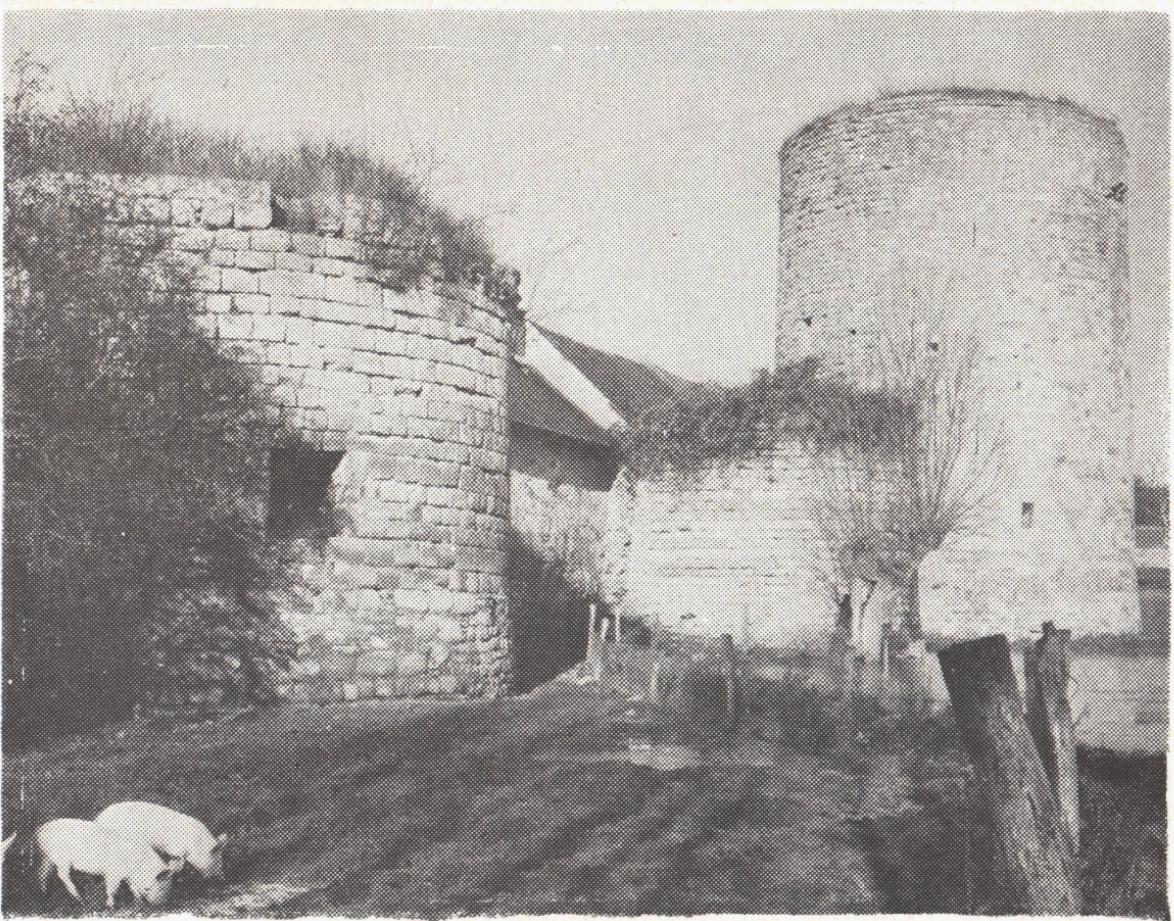
Séance du 27 Décembre :

M. BOURGEOIS : « *Défense de la Langue française.* » II. — Les maladies linguistiques de ce temps, M. Le Bidois les a ainsi énumérées : le snobisme, le vulgarisme, l'anglomanie, la néologite, la substantivite, l'invertite et la jargonite. Chaque jour, les émissions parlées ou écrites, les textes administratifs, les conseils publicitaires, toute notre atmosphère sociale en quelque sorte, nous fournit une ample moisson de « ce qu'il ne faut pas dire ». La rue et ses annonces, le bureau, le magasin sont des écoles dangereuses.

Quel sort aura la lutte engagée par les gardiens vigilants de la langue ? Les chroniques du bon langage ne manquent pas. Déjà les mots Parc et Parcage remplacent l'anglais Parking dans de nombreuses localités, et certains hauts fonctionnaires exigent de leurs services l'emploi d'une langue conforme au génie qui l'a créée.

Efforçons-nous, chacun à notre modeste poste, d'aider ces vaillants défenseurs et de rendre sa pureté à notre Langue française.

M. CHALOIN : « *Le château de Nesles-en-Dôle.* » M. Chaloin présente l'étude de M. le comte de Rochambeau, beau-frère du propriétaire actuel du château. Ce travail a été offert à la Société par M. le vicomte d'Ainval.



Les tours et le donjon du château de Nesles-en-Dôle (*Cliché Lobjois de l'UNION*).

Vers 1100, la seigneurie de Fère-en-Tardenois appartient à André de Baudimont. Un de ses descendants, Robert II, fait bâtir en 1229 le château de Nesles qui passe successivement entre les mains de la Maison de Châtillon, du duc d'Orléans, de Jean de la Personne, vicomte d'Arcy, puis, en 1434, à Robert d'Aurebrûche.

Celui-ci avait une fille de 15 ans, Blanche, qu'on maria à Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, soldat courageux, mais violent, qui fut un mari déplorable et un gendre brutal puisqu'il fit enfermer ses beaux-parents dans une tour où ils moururent de faim.

Blanche, craignant pour sa vie, fit assassiner son mari par son barbier. Protégée par le vicomte de Berzy, elle obtint, après un procès criminel, des « lettres de rémission ». Mais elle eut alors une existence très tourmentée, les héritiers de Guillaume la poursuivant de leur haine. Elle fut mariée plusieurs fois, mais ne fut guère plus heureuse qu'avec Guillaume.

L'histoire du château s'arrête en 1485 car, à partir de cette époque, les seigneurs furent des gens calmes et les chroniques ne rapportent aucun fait intéressant susceptible d'être transmis à la postérité.

Madame GISÈLE DYKE : « *Balustrade.* »

(*A Madame Chevallier-Henriet*).

Parmi les jardins en dédales,
Portant ses mufflers épars,
Surgit la tour médiévale
Dans la pénombre des remparts.

Découpée en la pierre grise,
Au lieu d'un chevalier du guet,
J'ai découvert, quelle surprise !
Une fenêtre au bord coquet.

C'est une fine balustrade,
C'est un balcon de fer forgé,
Le lieu rêvé des sérenades
Pour les galants aux pas légers.

Est-ce Ninon, est-ce Roxane
Qui vint s'accouder là jadis,
Guettant la jument alezane
De quelque gracieux Amadis ?

Et, dans ma ville provinciale,
J'aime à contempler, dans le soir,
Ce balcon dominant les dalles,
Discret... léger... comme un espoir.

Fernand PINAL n'est plus.

Au début d'octobre, disparaissait Fernand Pinal, bien connu dans tout le département.

Ce petit homme souriant, les yeux vifs derrière ses lorgnons 1900, longs cheveux sous un feutre à larges bords, moustache tombante et barbiche en bataille, lavallière flottant au vent, spirituel et inépuisable conteur, poète et artiste jusqu'au bout des ongles, ami sûr, cœur sur la main, silhouette de rapin évoquant le Chat Noir, la Butte, la vraie, celle des Moulins, ce petit homme était un être délicieux.

Il était né le 13 décembre 1881 à Bruyères-et-Montbérault, comme Arsène Houssaye. Puis la famille — son père étant devenu percepteur — s'installa à Gandelu, ensuite à Charly. Il était donc à la fois picard et champenois, et tenait beaucoup à cette double appartenance. Il fit de bonnes études au lycée de Laon, déjà un peu fantaisiste, et sentit alors s'éveiller la passion du dessin qui ne devait plus le quitter. Il eût bien désiré entrer aux Beaux-Arts, mais papa Pinal, pas toujours commode, le dirigea vers l'Ecole de Droit, plus tard vers le Ministère de l'Intérieur, où il fit une carrière honorable.

Mais il ne négligea jamais pour autant la peinture et la gravure. Il exposa aux Indépendants, à la Nationale, aux Artistes français, organisa des expositions particulières, la dernière à Laon il y a quatre ans. Il connut le succès, les récompenses officielles.

Ses sujets ? Les paysages de chez nous, de Laon à la Marne, de Reims à Meaux. Il aimait nos rivières, nos églises, nos maisons rustiques, nos arbres, nos fleurs. Après la Grande Guerre, il grava avec une intense émotion nos villages meurtris en des eaux fortes et des bois gravés que certains considèrent comme ses meilleures productions.



Saint-Jean-des-Vignes après la guerre de 1914-1918.